



Champagné, le jeudi 7 avril 2022

La principale
Aux
Parents des élèves de CM2

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Objet : journée d'accueil des CM2

Collège Wilbur WRIGHT

rue Léopold Gouloumès
B.P. 63
72470 CHAMPAGNE

02 43 89 52 01

Ce.0721086p@ac-nantes.fr

Madame, Monsieur,

Les élèves de CM2 seront accueillis au collège Wilbur Wright le

**Jeudi 5 mai 2022
de 8h30 à 17h**

Les élèves seront répartis dans 4 classes fictives et suivront un emploi du temps de 6^{ème} toute la journée. Ils devront apporter des feuilles de classeur et une trousse avec des crayons ainsi que le matériel de géométrie.

Votre enfant pourra si vous le souhaitez :

- Prendre le repas de midi au self du collège moyennant une somme de 4€, fixée par le département (paiement par chèque ou espèces à remettre aux professeurs des écoles).
- Utiliser les transports scolaires (nécessité de s'inscrire)

Les horaires seront les suivants :

Elèves prenant leur repas au collège :

- ❖ Arrivée pour 8h30
- ❖ Départ à 17h

Elèves ne prenant pas leur repas au collège :

- ❖ Arrivée pour 8h30
- ❖ Sortie à 11h35
- ❖ Retour pour 13h
- ❖ Départ à 17h

Les élèves entreront et sortiront rue Léopold Gouloumès.

Afin de pouvoir organiser cette journée, nous vous demandons de compléter le coupon-réponse ci-joint et de le donner à l'école primaire pour le 25/04/2022.

Dans l'attente d'accueillir votre enfant au collège, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

La principale





2/2

Coupon-réponse à remettre à l'école primaire de votre enfant pour le lundi 25 avril 2022.

Je soussigné(e), responsable légal
de en classe de à
l'école primaire de

atteste de sa participation à la journée d'accueil au collège le 5 mai 2022.

J'autorise le collège à prendre toute mesure d'urgence que son état nécessiterait.

N° de téléphone pour me joindre si nécessaire :

Mon enfant :

utilisera les transports scolaires le matin

Ligne n°..... arrêt :

utilisera les transports scolaires le soir.

n'utilisera pas les transports ni le matin ni le soir

prendra son repas au collège le midi (je verse 4€ à l'école primaire)

ne prendra pas son repas de midi au collège et rentrera déjeuner seul à la maison

ne prendra pas son repas de midi au collège et je viendrai le chercher à 11h35.

Fait à Le signature